

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 26/01/2011

Réception par le Prefet : 26/01/2011

Publication : 28/01/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-1-8-5

Séance du vendredi 21 janvier 2011

CONCESSIONS DE LOGEMENTS DANS LES COLLEGES : COLLÈGE MARCEL PAGNOL - WITTENHEIM

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article R216-15 du Code de l'Éducation relatif à l'attribution des logements dans les établissements publics locaux d'enseignement, par conventions d'occupation précaire,
- VU la délibération de la Commission Permanente du 30 octobre 1998 approuvant le modèle de convention d'occupation précaire,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Autorise le Président du Conseil Général à signer les conventions d'occupation précaire de logements dans le collège Marcel PAGNOL à WITTENHEIM au bénéfice de :

- Madame Céline METZ,
- Madame Audrey PATINGRE,

conformément aux indications du rapport.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

ANNEXE

Collège	Nom du bénéficiaire	Fonction	Logement	Date de la délibération du conseil d'administration	Date de l'avis des domaines	Date d'effet de la convention	Montant mensuel de la redevance	Révision indice de référence des loyers
WITTENHEIM Marcel PAGNOL	Mme Céline METZ	Professeur au collège PAGNOL	F5-110m ² (logement n°3)	9/11/2010	31/08/2010	1/09/2010	650€	indice de base de départ : 118,26 (2 ^{ème} trimestre 2010)
	Mme Audrey PATINGRE	Professeur au collège PAGNOL	F5-110m ² (logement n°4)	9/11/2010	31/08/2010	1/08/2010	650€	indice de base de départ : 118,26 (2 ^{ème} trimestre 2010)